

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 266-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.337

Déposée le: 24.11.2019

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PEV (Kipfer, Münsingen) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 28.11.2019

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Nouvel engagement des ressources du Fonds de couverture des pics d'investissement

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'élaborer un projet qui permettra au Grand Conseil de réattribuer les ressources du Fonds de couverture des pics d'investissement qui n'ont pas été affectées ;
2. de proposer d'accorder au moins la moitié des ressources restantes non plus au projet routier de Berthoud mais à la réalisation du campus de Berthoud.

Développement :

Le Grand Conseil a engagé les ressources restantes du Fonds de couverture des pics d'investissement dans les projets routiers à Berthoud et à Langenthal/Aarwangen. Tandis que la réalisation du second progresse, le projet localisé à Berthoud et alentour n'est pas pour demain. Le projet routier de Berthoud va certes maintenant être accepté par la Confédération, mais avec des réserves et un retard potentiel. Les critiques persistent.

Du côté du campus de Berthoud en revanche, les investissements se concrétisent. Le Grand Conseil adoptera le crédit d'étude correspondant durant la session d'hiver 2019. Même si la situation à Bienne peut encore retarder la réalisation, le campus de Berthoud devrait voir le jour nettement avant le projet routier. La phase de construction en particulier, et donc les coûts du projet de campus, coïncideront avec la vague des investissements qui se profile. Quant au projet routier, son ampleur définitive reste incertaine et les coûts ne devraient être assumés que plus tard.

Ce projet important pour la formation doit être réalisé rapidement ; il ne faut pas le repousser, comme le Conseil-exécutif a menacé de le faire par le passé. Un réengagement des ressources permet de décharger le solde de financement des années en question et de poursuivre sans attendre le projet de campus.

Motivation de l'urgence : La présente motion doit être traitée au plus tard à la session de mars 2020 afin que les résultats puissent être intégrés au processus d'élaboration du budget 2021-2024.

Destinataire

- Grand Conseil